



Le 7 juillet 2024
De 8h00 à 18h00

Les Français sont invités aux urnes les 30 juin et 7 juillet 2024. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

Bureau 1 à 5 / Beaufort-en-Vallée

Dans les Halles, place Jeanne de Laval.

Bureau 6 / Gée

Salle du conseil de la mairie (Gée).

Publication des candidatures et résultats des élections Législatives : [cliquez ici](#)

Résultat des élections Européennes par commune : [cliquez ici](#)

Vous êtes absent le jour du vote ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez établir une procuration, le plus tôt possible.

Il existe deux formulaires de vote par procuration, utilisables au choix : un [formulaire papier](#) ou un [formulaire accessible en ligne](#).

Dans les deux cas, vous devrez obligatoirement vous rendre au commissariat, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance pour faire valider votre procuration.

Vous pouvez également remplir le formulaire papier directement à la gendarmerie.

Pourquoi des élections législatives anticipées ?

Les élections européennes ont eu lieu dimanche 9 juin 2024. Le Rassemblement national, dont la liste était menée par Jordan Bardella, a rassemblé 31,36 % et se place en tête des élections. À l'issue de ce scrutin, le président de la République Emmanuel Macron [a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale](#).

Des élections législatives anticipées ont donc lieu.

Savez-vous pourquoi élit-on 577 députés ? :



Pourquoi élit-on 577 députés ?

Les élections législatives visent à désigner les députés de l'Assemblée nationale.

Pourquoi y en a-t-il 577 ?

Le territoire national est découpé en 577 circonscriptions dans lesquelles sont élus les députés.

En bref, un député est égal à une circonscription !

Chaque département contient au moins une circonscription ou plus.

Par exemple, les Alpes-Maritimes possèdent 9 circonscriptions. Cela représente 9 députés...

... alors que la Lozère n'en a qu'un !

© Cocarde : insigne tricolore porté par les députés

Les députés ont un grand nombre de missions.

- Ils siègent à l'Assemblée nationale.
- Ils votent les lois.
- Ils déposent des propositions de loi.
- Ils proposent des amendements pour modifier les textes examinés.
- Ils contrôlent l'action du Gouvernement.
- Ils votent le budget.

Les 577 députés sont élus au niveau local, dans les circonscriptions, mais sont également les représentants de la Nation.

Pour résumer

30 JUIN & 7 JUILLET

Allons Voter!

Pour plus d'informations : elections.interieur.gouv.fr